

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 7-427-1932 promulguant le décret du 10 mai 1932, relatif au concours de contrôleur rédacteur et de vérificateur des douanes.

n° 7-427-1932

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
8 juin 1932

Numéro JO  
n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro  
30 juin 1932

### VISAS

Le Gouverneur p. i, de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires : Vu le décret du 10 mai 1932, relatif au concours de contrôleur rédacteur et de vérificateurs des douanes,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 10 mai 1932 susvisé, relatif au concours de contrôleur rédacteur et de vérificateur des douanes.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

**ANTONIN.**